



Genève, le 8 novembre 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Concours du développement durable: les inscriptions pour l'édition 2019 sont ouvertes

Coup d'envoi de la dix-huitième édition du concours genevois du développement durable. L'appel à candidatures se termine le 31 janvier 2019.

Le concours cantonal du développement durable vise à soutenir, encourager et promouvoir les projets et les réalisations exemplaires issus de la société civile en matière de développement durable pour Genève et sa région.

Le Conseil du développement durable officiera en qualité de jury et un représentant du Conseil d'Etat remettra la bourse, le prix et la distinction aux lauréats.

Organisé chaque année par le service du développement durable, dans le cadre de l'Agenda 21 cantonal, le concours comporte trois catégories de récompenses:

- **la bourse** contribue à la concrétisation d'un projet issu des milieux privés ou associatifs. Elle est dotée d'un montant maximum de 30'000 francs;
- **le prix** récompense une réalisation mise en oeuvre par des acteurs des milieux privés ou associatifs. Il est doté d'un montant maximum de 10'000 francs;
- **la distinction** (sans dotation financière) met à l'honneur une réalisation issue du domaine public ou parapublic.

Le concours est ouvert à toute entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public et parapublic, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans sa région (district de Nyon, Ain, Haute-Savoie).

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription, accompagné du dossier complet, est fixée au **31 janvier 2019**.

De [nombreuses informations sur les éditions précédentes](#) sont disponibles.

[Une vidéo présente le concours ainsi que quelques exemples de projets récompensés.](#)

Pour tout complément d'information:

M. Rémy Zinder, directeur du service cantonal du développement durable, DT, T. +41 22 388 19 40, F. +41 22 388 19 49, remy.zinder@etat.ge.ch.